



ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER DUO / 12 €



Période du 31 mars 2025 au 28 septembre 2025

Semaine n°14 à semaine n°39

Horaires de distribution : de 12h00 à 17h30

BOUGUENAIS - JEUDI



NOM - Prénom :

Adresse - CP - Ville:

Téléphone :

Mail :

n° :

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre

Je serai absent 3 semaines durant le semestre

Je serai absent 2 semaines durant le semestre

Je serai absent 4 semaines durant le semestre

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Date	03/04	10/04	17/04	24/04	29/04	06/05	15/05	22/05	27/05	05/06	12/06	19/06	26/06
Semaine	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Date	03/07	10/07	17/07	24/07	31/07	07/08	14/08	21/08	28/08	04/09	11/09	18/09	25/09

Je règle donc :

* cocher la case correspondante

<input type="checkbox"/>	26 paniers en	6 prélèvements
<input type="checkbox"/>	25 paniers en	6 prélèvements
<input type="checkbox"/>	24 paniers en	6 prélèvements
<input type="checkbox"/>	23 paniers en	6 prélèvements
<input type="checkbox"/>	22 paniers en	6 prélèvements

Légende calendrier :

: vacances scolaires

: jours fériés (report distribution au MARDI)

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...) je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles _____

et à quelle fréquence _____

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

20 € <input type="checkbox"/>	50 € <input type="checkbox"/>	100 € <input type="checkbox"/>	autre, précisez <input type="checkbox"/>
-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	--

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

prélèvements

Don

chèque

Bon pour accord : (date et signature)